



Collectif 8 mars

# FÉMINISTES DE TOUTES NOS FORCES

## 8 mars 2020 JEU-QUESTIONNAIRE

**1. Avant 1964, soit avant l'adoption de la loi 16 sur le droit civil des épouses proposée par la première députée élue à l'Assemblée nationale, Marie-Claire Kirkland-Casgrain, quels actes de la vie civile étaient interdits aux femmes sans le consentement de leur mari?**

- a. Signer des contrats (ex. un bail)
- b. Choisir le domicile familial
- c. Avoir une profession différente de son mari
- d. Ouvrir un compte de banque
- e. Toutes ces réponses

**2. En quelle année la contraception est devenue légale au Canada?**

- a. 1947
- b. 1956
- c. 1961
- d. 1969

**3. Depuis quelle année l'avortement n'est plus un crime?**

- a. 1976
- b. 1983
- c. 1988
- d. 1989

**4. L'intoxication de l'agresseur-euse présumé-e est un motif valide de défense lors d'un procès pour agression sexuelle.**

**Vrai ou faux?**

**5. Le consentement à un rapport sexuel, c'est ... Associez un chiffre à une ou des lettres.**

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>1. Le consentement doit être libre et éclairé.</li><li>2. Comment exprimer son consentement?</li><li>3. Quand doit-on avoir le consentement de son-sa partenaire?</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>a. Ne peut être fait sous la menace ou lorsque la personne n'est pas à même de consentir (ex. : est évanouie).</li><li>b. Le consentement doit être vérifié à chaque étape de l'acte sexuel.</li><li>c. La parole, des gestes, des comportements.</li><li>d. Dès qu'on commence à fréquenter la personne.</li><li>e. Dire oui ou non.</li><li>f. Le consentement peut être retiré en tout temps. Peu importe le contexte.</li><li>g. Consentement avant l'acte sexuel</li></ul> |
|---|---|

**6. La loi reconnaît qu'une agression sexuelle peut avoir lieu entre conjoint-e-s.**

**Vrai ou faux?**

**7. En quelle année l'équité salariale a été atteinte entre les hommes et les femmes au Québec?**

- a. 1996
- b. 2001
- c. 2006
- d. 2009
- e. Pas encore atteinte

**8. Aux dernières élections provinciales de 2018, la parité a été atteinte à l'Assemblée nationale.**

**Vrai ou faux?**



# JEU-QUESTIONNAIRE

## Réponses

1. **E. Toutes ces réponses.** Avant la loi 16 en 1964, une femme mariée devait avoir le consentement de son mari pour tous ces éléments. Par contre, malgré la loi, plusieurs pratiques discriminatoires ont continué longtemps après son adoption.
2. **1969.** La contraception était, dans les faits, disponible avant cette date au Canada, mais très peu de personnes y avaient accès et plusieurs personnes (notamment des féministes) ont été arrêtées pour avoir donné de l'information sur la contraception avant cette date.
3. **1988.** L'avortement a été complètement décriminalisé cette année-là, point culminant de plusieurs années de combats des féministes et alliés. La Cour suprême a statué sur la liberté de choisir et le droit à la sécurité (R. c. Morgentaler). En 1989, elle est venue préciser que les pères présumés ne peuvent décider pour les femmes de la poursuite ou non de la grossesse (Tremblay c. Daigle).
4. **Faux.** Depuis 1995, il est reconnu que le fait d'être intoxiqué ne peut être un motif valide de défense dans un procès pour agression sexuelle. Cependant, on sait qu'il est encore pratique courante de poser des questions sur le degré d'intoxication de la victime et de l'agresseur·euse présumé·e à différents moments dans le processus judiciaire.
5. **1 = a et f, 2 = c, 3 = b et g.** La notion de consentement a été introduite dans le Code criminel en 1992. Un silence n'est pas un consentement.
6. **Vrai.** Depuis 1983, la loi criminalise les agressions sexuelles entre conjoint·e·s.
7. **E.** L'équité salariale n'est pas encore atteinte pour toutes les femmes malgré la loi adoptée en 1996. Un jugement de la Cour suprême émis en 2018 a d'ailleurs ordonné au gouvernement à respecter sa propre loi.
8. **Faux.** La parité c'est 50% de femmes élues. En 2018, 42 % de députées sont des femmes, ce qui constitue une avancée considérable, mais les reculs ne sont jamais loin.

